

Charte de l'accompagnateur de sorties et voyages scolaires

Préambule :

Sous la responsabilité du ou des enseignants qui organisent la sortie ou le voyage scolaire, l'accompagnateur participe à l'encadrement des élèves lors de leurs déplacements et activités hors du lycée en s'assurant de leur sécurité, de leur bien-être, du respect de leur vie privée mais également de leur bon comportement.

Missions et responsabilités :

Assurer la sécurité d'un groupe d'élèves clairement identifiés lors des déplacements :

- Avoir repéré et identifié les élèves confiés,
- Déplacement à pieds : s'assurer qu'ils évoluent sur un trottoir ou, en l'absence, sur le côté de la chaussée réservé aux piétons; se positionner avec les autres accompagnateurs de telle sorte qu'aucun élève ne soit hors de portée de voix ou du champ de vision (début et fin de rangs) ; participer avec les autres accompagnateurs à la sécurisation des carrefours. Participer au comptage régulier des effectifs
- Déplacement en car : s'assurer (en montée comme en descente de car) de la sécurité des élèves (sortir d'un côté non exposé à la circulation, veiller à ce qu'ils n'aient pas à traverser seuls un axe routier, ...). Participer au comptage des effectifs pendant les déplacements.
- Communiquer avec l'organisateur de la sortie tout au long du déplacement.
- Respecter et faire respecter les consignes de sécurité données par l'enseignant.

Assurer le bien-être d'un groupe d'élèves identifiés :

- Mémoriser les prénoms des élèves rapidement,
- A la demande de l'enseignant aider aux distributions de boissons, en-cas, repas, ...
- Ne pas prendre l'initiative de distribuer des aliments ni de friandises (allergies alimentaires et équilibre alimentaire)
- Ne pas prendre l'initiative de distribuer des médicaments.
- Veiller à ce que les élèves soient équipés en fonction de la météo et se protègent convenablement (mettre un manteau / rester à l'ombre / porter une casquette/ ...)
- Informer l'enseignant si un élève se sent malade,
- Adopter le même comportement avec chaque élève (y compris le sien),
- En cas de voyage scolaire : participer aux surveillances de nuits et aux différentes activités logistiques.

Assurer le respect de la vie privée des élèves comme des adultes (parents / personnels du lycée / ...):

- Ne pas prendre de photos des élèves sans l'autorisation de l'enseignant,
- Ne jamais diffuser de photos, films, enregistrements sonores des élèves (y compris sur les réseaux sociaux privés),
- Respecter l'intimité des élèves,
- Respecter la confidentialité des échanges occasionnés par le voyage avec l'enseignant comme avec les élèves,

S'assurer du bon comportement adopté par les élèves :

- Adopter un comportement exemplaire, notamment ne pas fumer, ne pas boire d'alcool et surveiller son langage devant les élèves,
- Si l'usage des téléphones portables a été interdit aux élèves, n'utiliser son portable qu'en cas de nécessité,
- Se conformer aux consignes données par l'enseignant en matière de comportement (sur les comportements interdits comme sur les comportements attendus) et les faire respecter,
- Informer l'enseignant tout événement susceptible de désorganiser la bonne gestion du groupe,
- Ne prendre aucune initiative de punition (ni de récompense d'ailleurs)

Documents transmis à chaque accompagnateur : trombinoscope et liste des élèves du groupe

Compétences recherchées

Savoir-être :

Savoir se placer sous l'autorité des enseignants et savoir placer les élèves sous son autorité - Faire preuve de sang-froid- Etre réactif – à l'écoute des élèves –faire preuve de discrétion

Techniques souhaitées :

Savoir donner les premiers secours (titulaire attestation de formation aux premiers secours ou brevet national de premier secours ou équivalent)- savoir encadrer un groupe d'élève (titulaire BAFA ou équivalent ou expérience d'encadrement d'élèves) – être titulaire du brevet national de maître-nageur sauveteur (ou équivalent) - Parler coréen, français ou anglais –

Note : Ce document sera traduit en anglais et en coréen. Un autre document similaire nominatif sera signé par l'accompagnateur/trice.